

Étude de cas : discours de haine¹



Le projet PBF/IRF-453 au Kenya s'est concentré sur la lutte contre les discours de haine

12 projets
millions de dollars

30,16²

58,2 millions de dollars 24 projets

Un discours de haine consiste en toute forme de communication, par la parole, l'écrit ou le comportement, qui attaque ou utilise un langage péjoratif ou discriminatoire à l'égard d'une personne ou d'un groupe sur la base de ce qu'ils sont, c'est-à-dire sur la base de leur religion, de leur ethnique, de leur nationalité, de leur race, de leur couleur, de leur ascendance, de leur sexe ou d'un autre facteur d'identité.

contextes. En outre, les programmes de lutte contre les discours de haine ont été les premiers à mettre en place une consolidation paix traditionnelle.



aux discours de haine, ainsi
positifs par rapport

1. La majorité des projets examinés dans l'étude de cas de la « lutte contre les discours de haine », plutôt que de se concentrer principalement sur la lutte contre la violence.

2. Les projets d'investissement (CAF/H-1) au Guatemala (Guatemala) et au Kenya (PBF/IRF-453) ont été les seuls à être classés comme tels.

